

Observatoire
des métiers de l'audiovisuel

ETUDE
D'OPPORTUNITE POUR
LA CREATION D'UNE
CERTIFICATION
INTERBRANCHE
EDUQUER AUX MEDIAS
ET A L'INFORMATION

ETUDE RÉALISÉE
PAR KYU ASSOCIÉS

Avril 2022

afDas
DEMAIN SERA FORMATION



CPNEF - P
Commission Paritaire Nationale
de l'Emploi
et de la Formation- Presse

Commission
paritaire nationale
emploi formation
de l'audiovisuel



Cette étude a été financée par l'Observatoire des métiers de l'audiovisuel, qui est piloté par la CPNEF de l'audiovisuel et administré par l'Afdas

Cofinancement : EDEC "Culture,
création, communication, sports et
tourisme".



I. Etude d'opportunité

I - Les branches de l'audiovisuel et de la presse

a. Les branches de l'audiovisuel regroupées au sein de la CPNEF de l'audiovisuel pour les questions d'emploi et de formation

La Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel est une association paritaire, qui regroupe 24 organisations syndicales de salariés et d'employeurs, représentant les branches professionnelles de l'audiovisuel. Elle exerce sa réflexion et son action auprès des entreprises privées ou publiques, qui développent à titre principal des activités de production, de diffusion ou de prestations techniques pour la radio, la télévision ou le cinéma et pour toutes leurs catégories de salariés.

La CPNEF de l'audiovisuel a la charge de l'élaboration de la politique formation pour le champ de l'audiovisuel. Ses trois actions principales sont :

- Observer l'emploi et les métiers de l'audiovisuel : en menant régulièrement des études sur les besoins en compétences des secteurs de l'audiovisuel et sur leurs évolutions, la CPNEF de l'audiovisuel entretient son expertise des métiers et des compétences professionnelles de ce champ.
- Informer sur les métiers de l'audiovisuel et leurs évolutions : en déployant une communication multicanale, la CPNEF de l'audiovisuel informe les entreprises, les salariés et le grand public du développement des métiers, des formations et des évolutions des secteurs de l'audiovisuel.
- Créer des certifications pour répondre aux besoins des entreprises de l'audiovisuel : en tenant compte des évolutions des métiers et des secteurs de l'audiovisuel, la CPNEF de l'audiovisuel crée des certifications qui contribuent à sécuriser les parcours professionnels et à favoriser le lien formation/emploi.

La CPNEF de l'audiovisuel est constituée de 4 sections correspondant aux différents secteurs d'activité de l'audiovisuel : Radiodiffusion ; Télédiffusion ; Prestation technique image et son ; Production audiovisuelle et cinéma.

Et une cinquième section sur les questions ayant trait au journalisme.

L'audiovisuel représente en France plus de 11 000 entreprises dont 95% sont des TPE et compte près de 170 000 salariés¹.

La CPNEF de l'audiovisuel a également créé un Observatoire des métiers de l'audiovisuel, dont elle assure le pilotage.

Tous les travaux de la CPNEF de l'audiovisuel sont accessibles sur www.cpnef-av.fr

b. Les branches de la presse regroupées au sein de la CPNEF de la presse pour les questions d'emploi et de formation

La CPNEF de la presse pilote l'Observatoire des métiers de la presse, qui a été créé au travers de l'accord collectif national sur la formation professionnelle de la filière Presse du 7 avril 2005. Elle est constituée de quatre groupes paritaires emploi-formation (GPEF) : GPEF agences de presse, GPEF presse magazine et spécialisée, GPEF presse quotidienne nationale et assimilée, et GPEF presse en région.

La mission principale de l'Observatoire, telle que définie dans l'accord collectif national sur la formation professionnelle, est « d'étudier la situation et l'évolution quantitative et qualitative de l'emploi et des qualifications dans la presse, pour en apprécier l'adéquation aux besoins des entreprises ».

Au-delà de cette mission, les trois grands « axes » ou objectifs prioritaires de l'observatoire sont :

- Observer. L'observation doit favoriser la connaissance dans les domaines de l'emploi,

¹ Voir [Portrait statistique de l'audiovisuel](#)

de la compétence et de la formation professionnelle, en établissant, dans la mesure du possible, un lien intelligent entre ces trois champs.

- Anticiper et favoriser le changement. Lieu de concertation, outil d'analyse, instance technique d'aide à la décision, l'Observatoire est avant tout un instrument du changement.
- Favoriser les échanges et les partenariats. La diffusion des résultats des travaux constitue pour l'Observatoire un moyen de sensibiliser les acteurs du secteur et de l'entreprise aux mutations prévisibles et de développer une politique d'échanges autour de sujets prioritaires.

La CPNEF de la presse a également créé un Observatoire des métiers de la presse, dont elle assure le pilotage, <https://metiers-presse.org/>

c. La création de certifications par les branches professionnelles

Chacune des CPNEF s'est engagée depuis sa création à étudier la création de certifications pour répondre à des besoins spécifiques du marché de l'emploi.

Ces certifications peuvent être de 2 types :

- Certifications qui correspondent à un ensemble de compétences exercées dans un métier. On parlera de Certificat de qualification professionnelle (CQP)
- Certifications qui correspondent à des compétences complémentaires à un ou plusieurs métiers de l'audiovisuel. On parlera de Certificat de compétences professionnelles (CCP).

Un CQPI ou un CCPI est une certification que plusieurs CPNEF sont en capacité de créer et de délivrer. Il atteste de la maîtrise d'un ensemble de compétences mises en œuvre dans plusieurs branches professionnelles.

- Il est reconnu par les partenaires sociaux de l'ensemble des branches des CPNEF (représentants des employeurs et des salariés)
- Il est construit en référence à un descriptif de compétences
- Il est délivré à l'issue d'un parcours de formation, sur la base d'épreuves nationales attestant de l'acquisition de ces compétences.

L'enregistrement aux répertoires de France Compétences confère une reconnaissance nationale au-delà des branches professionnelles de l'audiovisuel et de la presse.

d. La CNPE des journalistes (CPNEJ), associée aux travaux de branches

La Commission paritaire nationale de l'emploi des Journalistes (CPNEJ) a été mise en place en 1976 et est composée de 12 membres titulaires et 12 suppléants. La moitié représente les 6 syndicats représentatifs des journalistes (CFTC, CFDT, CGC, CGT, FO et Syndicat national des journalistes). Les autres membres représentent les syndicats d'éditeurs des différents types de presse (SPQN, SPQR, SPQD, SPHR, SEPM, FNPS, SNRL).

La CPNEJ a pour mission :

- D'étudier la situation de l'emploi et son évolution probable.
- De procéder ou de faire procéder à toute étude lui permettant d'appréhender au mieux la situation des journalistes.
- De participer à l'étude des moyens de formation et de perfectionnement, en liaison avec les organismes prévus aux articles 10 et 12 (sur la formation permanente).
- D'examiner les conditions de mise en œuvre des moyens de reclassement et de réadaptation, et de participer si nécessaire à cette mise en œuvre.
- D'établir un rapport annuel sur la situation de l'emploi et son évolution.

La commission se réunit chaque trimestre pour traiter des sujets suivants : Le fonctionnement et les méthodes des écoles reconnues par la profession (14 actuellement) ; Le suivi des reconnaissances de formations (reconnaisances actuelles et demandes nouvelles) ; Les processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) ; Le Référentiel général de formation au journalisme imposé aux écoles reconnues ; La validation des cursus liés aux contrats de professionnalisation dispensés par les écoles de la profession.

La CPNEJ² est un interlocuteur de la CPNEF de la presse et de la CPNEF de l'audiovisuel, pour toutes les problématiques liées à la formation des journalistes. Elle est également partenaire de la Conférence annuelle nationale des métiers du journalisme (CNMJ).

II- Le contexte de la future certification

a. Evolutions de l'écosystème des médias et de l'information

Depuis plus de vingt ans, le monde médiatique est bouleversé par l'apparition d'un flux d'information continu, massif et instantané. 98 % des personnes de plus de 18 ans s'informent, dont 90 % au moins une fois par jour. Parmi ces personnes, 63 % s'informent plusieurs fois par jour³.

Si les nouvelles technologies ont pénétré les médias classiques, elles ont également fait émerger de nouveaux supports médiatiques (Internet, réseaux sociaux numériques...). La production et la diffusion de l'information n'appartiennent plus exclusivement aux professionnels des médias et de l'information. Face à la multiplication des sources d'information et à leur caractère instantané, les utilisateurs sont plus enclins à la désinformation. Par exemple, la pandémie de la covid-19 a été le théâtre de propagations de rumeurs et de fausses informations, notamment dans les domaines médicaux et scientifiques.

La défiance des citoyens envers les médias traditionnels s'accroît également. Selon, le baromètre 2021 de la confiance des Français dans les médias, « 63% des personnes interrogées déclarent être confrontés à une « fake news » au moins une fois par mois (en hausse de 4 points), 44% l'étant même une fois par semaine ou plus⁴. »

En réponse à ces phénomènes, l'apprentissage de la compréhension et du décryptage des informations et de leurs mécanismes de production et de diffusion paraît donc nécessaire. L'éducation aux médias et à l'information (EMI) répond ainsi à des enjeux de démocratie, d'exercice de la citoyenneté, et de défense des valeurs de la République. Elle interroge les notions de liberté d'opinion et d'expression et de responsabilité.

b. Grandes dates de l'EMI

Initiée au début des années 1980, l'acte de naissance de l'EMI est la déclaration de Grünwald, adoptée par 19 pays à l'invitation de l'UNESCO (1982). Depuis 2012, l'UNESCO se préoccupe également de l'intégration de l'EMI dans la formation des enseignants, avec la mise en place du programme « Media and information literacy » (MIL)⁵, qui se rapproche de l'idée d'une alphabétisation aux médias. Celui-ci est basé sur l'idée selon laquelle nous avons besoin d'informations, qui, qu'elle que soit sa provenance, détermine nos perceptions, croyances et attitudes.

Ces ambitions se retrouvent à l'échelle européenne. La Charte européenne pour l'éducation des médias, adoptée par la Commission en 2006, encourage les citoyens, mécènes et associations à jouer pleinement leur rôle dans la culture, la démocratie et la vie sociale européennes du XXI^e siècle.

Adopté en avril 2018, le rapport Spinelli « sur le pluralisme et la liberté des médias dans l'Union européenne » insiste sur « le fait que le développement d'un sens critique de l'analyse et de l'évaluation, eu égard à l'utilisation et à la création du contenu médiatique, est essentiel à la compréhension par les citoyens des problématiques actuelles et à leur participation à la vie publique, ainsi qu'à leur connaissance à la fois du potentiel de transformation et des menaces inhérents à un environnement médiatique de plus en plus complexe et interconnecté ». Ce rapport souligne également « que la connaissance des médias constitue une compétence démocratique

² <http://cpnej.free.fr/>

³ Voir data.metiers-presse.org

⁴ « Baromètre 2021 de la confiance des Français dans les médias », *La croix*. Kantar et Public-onepoint pour La Croix, janvier 2021.

⁵ « Education aux médias et à l'information : programme de formation pour les enseignants », UNESCO. C. Wilson, A. Grizzle, R. Tuazon, K. Akyempong, CK. Cheung, 2012. Disponible en ligne : Education aux médias et à l'information : programme de formation pour les enseignants - UNESDOC [FR]

cruciale qui confère un pouvoir accru aux citoyens »⁶.

Si elle existe depuis déjà 40 ans en France, l'EMI occupe une place centrale au sein du système éducatif depuis 2013 et la loi de refondation de l'école. Elle vise alors à former les citoyens de demain. Enseignement transversal, l'EMI est intégrée dans les objectifs du « Socle commun de connaissances, de compétences et de culture⁷ », présente dans les programmes de cycle 2 et 3, la maîtrise des médias et de l'information faisant l'objet d'une partie spécifique dans les programmes du cycle 4. L'EMI irrigue toutes les disciplines, notamment l'enseignement moral et civique, ainsi que les nouveaux programmes du lycée. Il trouve sa traduction dans des séquences en interdisciplinarité qui privilégient une pédagogie active inscrite dans une dynamique de projet. Chaque année en mars, le CLEMI organise la Semaine de la presse et des médias dans l'École qui mobilise 260 000 enseignants, 4,5 millions d'élèves et plus de 1800 partenaires, en particulier issus du secteur de la presse et des médias⁸.

Publié en juillet 2021, le rapport sur le renforcement de l'éducation aux médias et à la citoyenneté, rédigé à la demande du Ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, préconise de renforcer la place de l'EMI dans le système éducatif et les programmes scolaires. Volonté politique renforcée et précisée dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale et des sports du 27 janvier 2022⁹, et qui voit son intensification avec l'appel à projets une web-radio par collège¹⁰.

L'EMI ne se limite pas au cadre scolaire et peut aussi se déployer au sein d'associations, comme les associations d'éducation populaire. L'EMI se destine aussi aux adultes et personnes âgées, également enclines à la désinformation ou à la défiance envers les médias : selon le baromètre 2021 de la confiance dans les médias, 88 % des Français sont favorables à l'EMI¹¹.

⇒ *L'importance de l'éducation aux médias est partagée par tous, y compris les professionnels et les branches professionnelles de l'audiovisuel et de la presse. La nécessaire formation et certification des journalistes intervenants dans des ateliers d'éducation aux médias et à l'information est un sujet de réflexion pour les branches d'autant que deux études préalables ont confirmé l'importance du sujet :*

- *Étude sur l'identification des besoins en compétences de la radiodiffusion¹², menée par la CPNEF de l'audiovisuel et publiée en avril 2021 qui a confirmé le besoin de créer une certification sur ce sujet.*
- *Diagnostic action de la presse¹³, menée par la CPNEF de la presse qui a pointé l'importance d'accompagner la formation des jeunes aux médias.*

C'est pourquoi des travaux d'analyse documentaire et d'entretiens auprès de professionnels ont été lancés en mars 2021, accompagnée par un cabinet de consultant. Ces travaux se sont déroulés dans le cadre de l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) « Culture, Création, Communication, Sport et Tourisme » au titre du Plan d'investissement dans les compétences, bénéficiant de l'expertise du ministère du Travail et du financement du ministère de la Culture et du ministère des Sports. La phase 1 consistait à valider l'opportunité avant d'entamer la phase 2 pour la création d'une certification ad'hoc.

⁶ « Rapport sur le pluralisme et la liberté des médias dans l'Union européenne », Parlement européen. Barbara Spinelli, 12 avril 2018. Disponible en ligne : [Rapport sur le pluralisme et la liberté des médias dans l'UE - EuroParl](#)

⁷ « Socle commun de connaissances, de compétences et de culture », Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015, Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Disponible en ligne : [Socle commun de connaissances, de compétences et de culture - Ministère de l'Éducation nationale](#)

⁸ Lien vers un travail de repérage de connaissances et de compétences sur le champ de « L'éducation aux médias et à l'information » dans les programmes scolaires, par le CLEMI : [L'éducation aux médias et à l'information dans les programmes - CLEMI](#)
⁹ <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm>

¹⁰ <https://www.education.gouv.fr/plan-france-2030-emi-appel-projets-une-webradio-un-parrain-pour-les-colleges-340802>

¹¹ « Baromètre 2021 de la confiance des Français dans les médias », *La croix*. Kantar et Public-onepoint pour La croix, janvier 2021.

¹² Voir [étude](#) et slide 73

¹³ Voir [étude](#) et synthèse slide 5

III- Travaux documentaires et entretiens

Les travaux d'analyse des ressources documentaires et d'entretiens avec des professionnels exerçant cette activité, des employeurs et des commanditaires d'ateliers (Education nationale et associations d'éducation populaire) ont été menés de mars à avril 2021 et ont mis en valeur l'impact de la thématique éducation aux médias et à l'information sur les compétences des professionnels de l'information et le nécessaire besoin de formalisation.

a. Impact sur les compétences

Régulièrement, les enseignants mobilisent des intervenants-journalistes extérieurs pour appuyer et illustrer en binôme leurs propos auprès des publics jeunes. Le développement de l'EMI fait partie des missions des médias de service publics et constituent souvent l'ADN des radios associatives. Depuis l'attentat perpétré contre Charlie Hebdo en janvier 2015, et le renforcement du sentiment de défiance envers les médias parmi certains citoyens, les professionnels de l'audiovisuel et de la presse tentent de renforcer leur implication dans l'EMI¹⁴ que ce soit au sein des établissements éducation nationale ou dans d'autres contextes.

Cependant, même si de nombreuses initiatives portées par les médias eux-mêmes ont été mises en place¹⁵, il n'existe pas à l'heure actuelle de certification équivalente à ce que propose le CLEMI pour le corps enseignant.

Les journalistes et les professionnels de l'information, professionnels aguerris et compétents sur leur métier, sont parfois démunis face à des groupes ou classes de jeunes qui ne font plus confiance aux médias dits traditionnels. Les journalistes et professionnels ressentent le besoin d'être « outiller » pour concevoir une intervention, animer un atelier et transmettre les fondements de l'esprit critique et de la pratique journalistique.

Une reconnaissance et une formalisation de l'EMI par la création d'une certification à destination des métiers de l'information est donc nécessaire afin d'accompagner les professionnels qui souhaitent s'investir dans l'EMI.

La certification permettra de définir et d'encadrer les usages de l'EMI. La diversité des initiatives, des pratiques et des publics visés souligne la nécessité de questionner la portée des messages adressés par l'EMI. Il s'agit alors de toucher une cible large, tout en s'adaptant à son

¹⁴ *Petit manuel critique d'éducation aux médias. Pour une déconstruction de nos représentations médiatiques*, page 11, Editions du Commun. Collectif la Friche, en partenariat avec Édumédia, 12 mars 2021.

¹⁵ Par exemple et de façon non exhaustive :

- Le programme InterClass'UP développé par la radio France Inter¹⁵, permet aux professionnels d'aller à la rencontre des collégiens et lycéens d'établissements de région parisienne. Plus de 300 interventions sont ainsi réalisés par an, et permettent de toucher près de 5 000 élèves, enseignants, et bibliothécaires¹⁵. Depuis 2021, la plateforme propose également des ressources documentaires et pédagogiques.
- La plateforme Mediaeducation.fr, qui a vocation à recenser tous les acteurs de l'éducation aux médias et à l'information et parmi eux : Fréquence Ecole, ou encore Jets d'encre...
- [L'Alliance pour l'Education aux Médias \(APEM\)](#), favorise l'EMI de tous les publics, et en particulier de la jeunesse, en mettant en relation les entreprises de presse d'information générale avec les établissements scolaires.
- Le gouvernement s'inscrit également en faveur du développement de l'EMI : depuis 2015, le Ministère de la Culture et de la Communication finance, avec les collectivités locales, les « [résidences de journalistes](#) ». Pilotées par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), celles-ci ont d'abord été imaginées pour déconstruire les représentations autour du métier de journaliste et rapprocher les professionnels des territoires, en particulier dans les quartiers populaires. Les journalistes en résidence ont ainsi l'opportunité de développer librement, durant plusieurs semaines ou mois, des ateliers faisant écho à l'EMI au sein de structures variées (établissements scolaires, bibliothèques, centres sociaux, associations...).
- Après avoir consolidé les moyens alloués aux DRAC pour soutenir les initiatives locales ou régionales d'EMI, le ministère de la Culture lance depuis 2021 un [appel à projet national](#). Celui-ci vise à lutter contre la désinformation scientifique, en finançant l'élaboration de formation à destination des intervenants (animateurs, éducateurs, bibliothécaires, enseignants, journalistes...), d'outils pédagogiques, ou de dispositifs d'évaluation des actions d'EMI.

auditoire : les témoignages et les discussions sont donc au cœur des pratiques de l'EMI. Une certification de l'EMI portée par les branches professionnelles permettra également de garantir la neutralité et l'indépendance des journalistes-intervenants.

⇒ *La CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse ont donc décidé de créer une certification interbranche Eduquer aux médias et à l'information.*

b. Compétences visées par la future certification

Les 7 compétences identifiées ont vocation à couvrir les objectifs pour les futurs certifiés :

- de définition des enjeux de l'EMI et d'un atelier EMI pour chaque public
- de construction et de mise en œuvre en binôme d'un atelier EMI
- d'évaluation et d'amélioration de ses interventions EMI

C1. Décrypter le processus de fabrication de l'information et les pratiques informationnelles des usagers afin de maintenir un niveau de maîtrise suffisant pour traiter les enjeux de l'EMI.

C2. Réaliser une veille sur l'évolution des pratiques, des formats et des supports des médias et de l'information afin de les restituer avec clarté, discernement et esprit critique.

C3. Analyser le contexte d'une commande d'atelier (public cible et ses caractéristiques...) en échangeant avec le ou les organisateur(s) afin d'élaborer une intervention adaptée et de répondre à un appel à projets, le cas échéant.

C4. Co-construire son intervention avec le ou les organisateur(s) en définissant des objectifs à déployer lors des ateliers d'EMI afin d'être cohérent avec le parcours pédagogique porté par l'organisateur.

C5. Mettre en œuvre les techniques d'animation avec pédagogie et en collaborant avec l'auditoire afin d'assurer une bonne transmission des savoirs.

C6. Accompagner la découverte et le décodage de l'information par une expérimentation pratique et collective des outils, des processus et des techniques journalistiques afin d'impliquer pleinement les apprenants dans l'atelier d'EMI.

C7. Réaliser une évaluation de l'intervention au regard de critères et d'objectifs préalablement définis en lien avec le ou les organisateur(s) afin de constituer un bilan et d'améliorer les prochains ateliers.

c. Les secteurs et publics visés

La certification « *Eduquer aux médias et à l'information* » est un projet porté par la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse pour leurs secteurs. Cette future certification n'a pas vocation à s'ouvrir à d'autres secteurs.

La certification ne vise pas à former des « professionnels de l'EMI » et reste une compétence professionnelle complémentaire à une expérience de terrain et complémentaire aux certifications professionnelles du métier de journaliste. Ainsi, elle a vocation à être une certification de compétences professionnelles interbranche (CCPI) enregistrée au Répertoire spécifique (RS).

La création d'une telle certification pourra répondre aux besoins de nombreux professionnels. A titre d'information, les chiffres du bilan des formations 2019-2020 du CLEMI font état de 41 845 bénéficiaires des actions du CLEMI dont 11 806 enseignants et 1904 stagiaires INSPE (issus des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation).

Les publics visés par la certification sont les professionnels de l'information en presse écrite comme audiovisuelle, pouvant être amenés à assurer une mission d'éducation aux médias et à l'information, et ayant ainsi besoin de s'appuyer sur des compétences formalisées et d'une certification reconnue par les pairs et les futurs commanditaires.

Les potentiels futurs certifiés se trouvent parmi :

- les 34 500 journalistes¹⁶, que dénombre la Commission de la carte de presse, en charge d'attribuer les cartes de presse aux professionnels de l'information
- les 6 491 salariés de la radiodiffusion et 10 507 de la télédiffusion, qui exercent un emploi dans la famille de métiers Information, antenne et documentation multimédia, voir le portrait statistique de l'audiovisuel.

Il y a un peu plus de 150 professionnels qui ont suivi des actions de formation sur la thématique de l'éducation aux médias¹⁷. Les travaux sur la création d'une certification interbranche ont suscité de nombreux échos au sein des 2 champs d'activité audiovisuel et presse et les entreprises se sont mobilisées (cf. courriers joints).

On peut estimer que le nombre de professionnels souhaitant acquérir cette certification se situe entre 200 et 400 professionnels. La CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la Presse envisagent d'agréer une dizaine d'organismes de formation pour les habiliter à dispenser la formation et à organiser les évaluations.

IV- Analyse de la couverture des formations et certifications existantes

Quelques certifications portent sur la formation à l'Education aux médias et à l'information, en particulier à destination des enseignants et autres personnels de l'éducation (responsables de vie scolaire, de bibliothèque, documentalistes...). Il existe seulement un master dédié à l'EMI, et deux diplômes universitaires (DU).

Les autres formations proposées ont un format court (trois à quatre jours) et sont dispensées par des radios associatives, des organisations syndicales ou coopératives... Elle s'adresse à un public plus large (animateurs socioculturels, professionnels de la santé ou du médico-social...), pour la plupart sans compétences pré-requises et pour une durée de quelques jours en moyenne.

Néanmoins, aucune d'entre elles n'adresse véritablement l'accompagnement et la certification des professionnels de l'audiovisuel ou de la presse dans l'EMI, comme le propose la future certification interbranche.

¹⁶ Voir [Profession journaliste - Le portrait statistique](#)

¹⁷ Chiffres Afdas 2019

Le tableau suivant dresse une liste signifiante, mais non-exhaustive, des actions de formation à l'EMI:

PUBLIC CIBLE	PREREQUIS	PRINCIPALES COMPETENCES CIBLES	ORGANISATION
Formations certifiantes			
Master MEEF Education aux médias et à l'information (EMI) – INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées			
Le parcours s'adresse aux enseignants dont les professeurs documentalistes et les CPE (formation continue ou initiale)	Être titulaire d'un bac +4 ou équivalent (VAE).	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les adolescents et les élèves sur les risques et l'utilisation liés à l'émergence des nouveaux médias • Utiliser les outils et mettre en œuvre les méthodes de l'EMI • Développer des dispositifs pédagogiques dans le domaine de l'EMI <ol style="list-style-type: none"> 1. Média traditionnel hors ligne ou en ligne (télévision, radio, presse écrite). 2. Nouveaux médias numériques. • Assurer l'accompagnement de projets d'EMI au sein d'établissements (scolaires et/ou dépendants d'autres organisations) • Développer et mettre en application des idées dans un contexte de recherche en sciences humaines et sociales 	<p>Durée de la formation : 360 h en master 1 384 h en master 2.</p> <p>Modalités pédagogiques : à distance</p> <p>Coût de la formation : non disponible</p> <p>Enregistrement : RNCP, niveau 7 (RNCP31854)</p>
DU Education aux médias et à l'information – Ecole supérieure de journalisme Lille et ENS Paris-Saclay (Ile-de-France et Hauts-de-France)			
Ce parcours s'adresse aux journalistes et professionnels des médias, aux enseignants du 2 ^{er} et 2 nd degré et du supérieur, bibliothécaires et aux personnels de médiathèque, éducateurs (spécialisés, justice, petite enfance...), coordinateurs de projets culturels et associatifs, médiateurs culturels, agents des collectivités territoriales.	Être titulaire d'un master ou avoir 3 ans d'expérience professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Former les pédagogues chargés de porter ces enseignements auprès du public, scolaire comme adulte, dans les secteurs éducatifs, associatifs et culturels, comme dans celui des médias <ol style="list-style-type: none"> 1. Acquérir les fondamentaux et les pratiques journalistiques ; 2. Comprendre les processus de construction et déconstruction de l'information ; 3. Concevoir des projets EMI. 	<p>Durée de la formation : 200 heures (un an)</p> <p>Modalités pédagogiques : à distance.</p> <p>Coût de la formation : 6000€ HT</p> <p>Enregistrement : en cours</p>
DU Education aux médias et à l'information – Université Lyon 1 (Auvergne-Rhône-Alpes)			
Le parcours s'adresse aux		<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'environnement médiatique 	<p>Durée de la formation : 114 heures</p>

<p>personnels de l'éducation (enseignants du 1^{er} et 2nd degré, personnels d'encadrement, de direction, de vie scolaire), éducateurs, personnels de bibliothèques, médiateurs numériques.</p>	<p>Être titulaire d'un bac+2.</p>	<p>contemporain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les usages juvéniles du numérique en faisant preuve d'ouverture et d'esprit critique • Maîtriser les environnements multimédias interactifs • Construire un accompagnement éducatif adapté à son environnement institutionnel • Prendre en compte les résultats de la recherche • Acquérir une posture de formateur occasionnel 	<p>Modalités pédagogiques : hybride -</p> <p>Coût de la formation 1020€ (prise en charge individuelle) à 2020€ (employeur)</p> <p>Enregistrement : non homologué</p>
--	-----------------------------------	---	---

Autres formations

Atelier master-class Education aux médias - Graffiti Urban Radio (Pays de la Loire)

<p>Cette formation s'adresse aux salariés du secteur socio-culturel, éducatif, de la santé, de la justice, ou toutes autres personnes</p>	<p>Pas de prérequis nécessaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire découvrir le quotidien d'un journaliste dans une rédaction • Construire un reportage <ol style="list-style-type: none"> 1. Les choix à opérer ; 2. Collecter des faits. 	<p>Durée de la formation : trois jours (plusieurs sessions disponibles)</p> <p>Modalités pédagogiques : présentiel</p> <p>Coût de la formation : non disponible</p>
<p>souhaitant mettre en œuvre un atelier dans une structure.</p>			

Programme formation Education aux médias (module son/radio) – Association JET (Pays de la Loire)

<p>Cette formation s'adresse au xanimateurs, enseignants, journalistes, éducateurs ou toutes autres personnes souhaitant mettre en œuvre un atelier d'éducation aux médias.</p>	<p>Pas de prérequis nécessaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir les principes et les différentes étapes de la mise en place d'un projet, ainsi que les enjeux de l'éducation aux médias <ol style="list-style-type: none"> 1. Financements, partenaires, publics ciblés 2. Définition et mise en œuvre du projet en fonction des objectifs pédagogiques, culturels et techniques 3. Evaluation et bilan 	<p>Durée de la formation : trois jours (21 heures)</p> <p>Modalités pédagogiques : présentiel</p> <p>Coût de la formation : 1050€ net</p>
---	-------------------------------------	--	--

Concevoir un projet d'éducation aux médias avec l'outil radiophonique – Association JET (Pays de la Loire)

<p>ette formation s'adresse à toute personne souhaitant développer un projet dans les secteurs de l'éducation Nationale, de l'animation socio-culturelle, des secteurs médico-social, sanitaire, et sociale, judiciaire, associatif...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Être dans une perspective de mise en place d'un projet d'éducation radio avec des groupes - Présenter un intérêt pour le média radiophonique - Maîtriser les bases du traitement Excel 	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un projet d'éducation aux médias avec l'outil radiophonique <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser et questionner les principes de l'éducation aux médias 2. Apprendre les bases de la création radiophonique 3. Identifier les différentes étapes de la mise en place d'un projet d'éducation au média radio 	<p>Durée de la formation : trois jours (21 heures)</p> <p>Modalités pédagogiques : présentiel</p> <p>Coût de la formation : 1050€</p>
--	--	--	--

Formation Education aux médias – CEMEA Pays de la Loire

<p>Cette formation s'adresse aux animateurs socioculturels, enseignants, éducateurs.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le fonctionnement (technique de production, réalisation...) des médias (Télé réalité, JT...) • Comprendre les enjeux de l'éducation aux médias <ol style="list-style-type: none"> 1. Apports sur les médias et leurs usagers : histoire, fonctionnement, culture partagée. 2. Décryptage d'émissions de télévision. 3. Élaboration d'atelier de décryptage. • Animer une discussion, un débat sur la consommation des médias 	<p>Durée de la formation : trois jours</p> <p>Modalités pédagogiques : non disponible</p> <p>Coût de la formation : 240€</p>
--	--	--	---

Stage d'éducation aux médias et à l'information – Syndicat National des Radios Libres (Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie)

<p>Ces formations s'adressent à des dirigeants et personnels de radio associatives, amenés à intervenir dans le cadre des établissements d'enseignement ou en péri-scolaire pour mener des projets pédagogiques mobilisant des pratiques radiophoniques.</p>	<p>Acquis préalables de niveau variable selon les sessions.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratique d'activité radiophoniques courantes (voix, écriture...) - Maîtrise d'outils techniques pour l'enregistrement et la réalisation de modules radiophoniques - Appétence pour l'encadrement et l'animation de groupes scolaires ou étudiants, et/ou collaboration avec des personnels enseignants et éducatifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la connaissance du système éducatif, de ses structures, de ses acteurs, de son fonctionnement et des dispositifs promus sur l'EMI • Mieux maîtriser les méthodologies de mise en place de dispositifs de coopération ponctuels ou durables entre radios et structures d'éducation • Cerner les fondamentaux à prendre en compte dans les pratiques et relations pédagogiques et éducatives avec des enfants et adolescents • Identifier une large diversité d'activités éducatives pouvant être développées avec la radio et vis à vis des référentiels scolaires. • Être capable de communiquer clairement sur les compétences développées par les pratiques radio-phoniques intégrées dans des activités de formation scolaires ou non-scolaire, mais également sur les aspects de développement personnel, de la sensibilité et de la créativité • Installer, entre les stagiaires et leurs radios, un dispositif de mise en réseau et de partage des ressources et des expériences, ainsi qu'un processus de reconnaissance des radios dans une démarche nationale « qualité ». 	<p>Durée de la formation : deux jours (16 heures)</p> <p>Modalités pédagogiques : présentiel</p> <p>Coût de la formation : 800€</p>
--	---	---	--

Formation Education aux médias : créer ses propres ateliers – Scicabulle (Auvergne-Rhône-Alpes)

		<ul style="list-style-type: none"> • Développer sa capacité à proposer et animer des temps d'éducation aux médias, notamment en mi-lieu scolaire et à destination de parents 	<p>Durée de la formation : quatre jours (28h)</p>
--	--	--	--

<p>La formation s'adresse aux professionnels de média associatifs désireux de s'engager dans l'éducation des médias.</p>	<p>Pas de prérequis nécessaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Se situer dans le champ de l'éducation aux médias • S'outiller techniquement sur différents sujets : La vérification d'informations sur internet, le fonctionnement des GAFAM, la pédopsychiatrie et les écrans, le fonctionnement des réseaux sociaux, les techniques de décryptage médiatique... • Concevoir ses propres ateliers pour répondre à des demandes spécifiques et locale en éducation aux médias 	<p>Modalités pédagogiques Présentiel -</p> <p>Coûts de la formation : 300€ (inscription individuelle) - 1120€ (inscription employeur)</p>
--	--------------------------------------	---	---

Formation Education aux médias et à l'information – Office centrale de la Coopération dès l'école (Nouvelle-Aquitaine)

<p>La formation s'adresse aux enseignants en poste du 1^{er} et 2nd degré, et au personnel de l'équipe éducative non-enseignante du 1^{er} et 2nd degré.</p>	<p>Pas de prérequis nécessaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construction une culture médiatique et informationnelle avec une plus-value de la pédagogie coopérative dans l'EMI • Développer le parcours citoyen, l'EMI participant à la compréhension du monde, à l'expression et à l'engagement des élèves • Acquérir des connaissances sur l'Information et les médias • Acquérir et faire acquérir aux élèves des habiletés dans les domaines : <ol style="list-style-type: none"> 1. De la compréhension des informations 2. De la gestion des data 3. De la pratique des différences médias (différence entre informer et raconter) 	<p>Durée de la formation : 4 jours</p> <p>Modalités pédagogiques : présentiel -</p> <p>Coût de la formation : Non disponible</p>
--	--------------------------------------	--	---

Mettre en place des atelier radio avec des jeunes : Education aux médias et à l'information – SKOL Radio (Bretagne)

<p>La formation s'adresse aux professionnels de la radio ou en lien avec l'enfance ou la jeunesse.</p>	<p>- Savoir se servir d'un ordinateur et des périphériques associés</p> <p>- Avoir une 1^{ère} base de la pratique radiophonique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir mener un atelier radio, en direction d'un public jeune • Trouver des financements pour intervenir en milieu scolaire • Savoir mettre en place un calendrier d'actions • Savoir évaluer son action en fonction des objectifs 	<p>Durée de la formation : 2,5 jours (20 heures)</p> <p>Modalités pédagogiques : Non disponible</p> <p>Coût de la formation : Non disponible</p>
--	--	---	---

Formation Outil de médiation éducative : Construire des ateliers radios avec les jeunes – Radio Grésivaudan (Auvergne-Rhône-Alpes)

<p>La formation s'adresse à de professionnels de l'éducation, du secteur social ou médico-social, salaires de radio, souhaitant développer une activité de formation pédagogique avec l'outil radio.</p>	<p>Pas de prérequis nécessaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur l'expression orale, la confiance en soi et la formulation de sa pensée, • Acquérir les outils et méthodes nécessaires à la mise en place d'ateliers radiophoniques auprès de différents publics • Développer un savoir-faire et un savoir-être pour intervenir en milieu scolaire ou auprès de publics en difficulté sociale 	<p>Durée de la formation : 3 jours (21 heures)</p> <p>Modalités pédagogiques : présentiel -</p> <p>Coût de la formation : 1050€</p>
--	--------------------------------------	--	--

Formations courtes en Education aux médias et à l'information – ESJ Lille et ENS Paris-Saclay (Hauts-de-France et Ile de France)

<p><i>Selon les sessions, cette formation s'adresse aux professionnels des médias, journalistes, enseignants - responsables pédagogiques - , documentalistes, et aux décideurs, élus et agents publics.</i></p>	<p>Pas de prérequis nécessaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Session Fake news (niveau 1 et 2) <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre le processus de fabrication de l'information 2. Maitriser les outils de décryptage de l'information 3. Comprendre et analyser la construction du récit média-tique • Session Construire une intervention en EMI <ol style="list-style-type: none"> 1. Être capable d'analyser une situation d'éducation pour y développer un enseignement adapté 2. Comprendre les mécanismes de production et diffusion de fausses nouvelles afin de construire un enseignement adapté 3. Disposer de codes et d'outils permettant d'animer une séquence pédagogique • Session Comprendre les médias 	<p>Durée de la formation : 42h, 44h ou 48h selon les sessions</p> <p>Modalités pédagogiques : à distance</p> <p>Coût de la formation : 1125€ HT par session</p>
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre le fonctionnement des médias dans leurs dimensions économique, juridique et prospective (évolution des médias et des métiers du journalisme, concurrence des différentes formes de l'information et rôle des réseaux sociaux) 2. S'approprier les codes du récit médiatique et les restituer dans le contexte de fabrication de l'information <ul style="list-style-type: none"> • Session Education aux médias, un enjeu de l'action publique <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre le fonctionnement des médias dans leurs dimensions économique, juridique et prospective (évolution des médias et des métiers du journalisme, concurrence des différentes formes de l'information et rôle des réseaux sociaux) 2. Appréhender les mécanismes de production et de diffusion des fausses nouvelles et leur impact dans le champ démocratique 3. Comprendre les enjeux de l'éducation aux médias 	

II. Référentiel de certification

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C1. Décrypter le processus de fabrication de l'information et les pratiques informationnelles des usagers afin de maintenir un niveau de maîtrise suffisant pour traiter les enjeux de l'EMI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail individuel de réflexion et d'analyse ; ▪ Soutenance, entretien avec un jury paritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les métiers du journalisme (presse, audiovisuel...) et leurs évolutions sont correctement restitués. ▪ Les pratiques de base du journalisme (méthodes, règles, outils de vérification de l'information...) sont mobilisés. ▪ Les étapes du processus de fabrication de l'information sont restituées chronologiquement, avec exactitude et précision. ▪ Les usages informationnels des publics sont pris en compte (presse écrite, navigation internet, réseaux sociaux...). ▪ Les enjeux de l'EMI (écosystème, acteurs, actualité...) sont intégrés lors de l'intervention proposée et/ou lors du travail individuel de réflexion et d'analyse.

<p>C2. Réaliser une veille sur l'évolution des pratiques, des formats et des supports des medias et de l'information afin de les restituer avec clarté, discernement et esprit critique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ensemble des plateformes de diffusion de l'information utilisées par le grand public sont consultées régulièrement (médias traditionnels : presse écrite, télévision, radio... ainsi que les nouveaux supports d'informations : réseaux sociaux...). ▪ Les enjeux médiatiques et journalistiques font l'objet d'une veille régulière et d'une analyse approfondie (écosystème, économie des médias, tendances globales, impact, biais...). ▪ Une veille technologique est réalisée sur les différents supports, formats et usages d'information émergents. ▪ Le degré de fiabilité de l'information sur les différents supports est évalué lors de la veille technologique. Le cas échéant, les biais d'informations sont soulignés. ▪ L'intervention proposée rend compte de l'étude préalable de la diversité des usages et de l'évolution des pratiques.
<p>C3. Analyser le contexte d'une commande d'atelier (public cible et ses caractéristiques...) en échangeant avec le ou les organisateur(s) afin d'élaborer une intervention adaptée et de répondre à un appel à projets, le cas échéant.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le public cible et ses caractéristiques, ainsi que le cadre de l'intervention, sont clairement identifiés. ▪ S'il s'agit d'un appel à projet, des éléments de réponse spécifiques sont apportés (cahier des charges...). ▪ Les éléments clés de la demande de l'organisateur (durée de l'atelier, compétences attendues, programme pédagogique...) sont écoutés et analysés avec méthode et rigueur. ▪ La construction de l'intervention (modules sélectionnés, format...) est cohérente et argumentée au regard du contexte identifié et des recommandations formulées par l'organisateur ou dans le cahier des charges. ▪ Si nécessaire, sur demande de l'organisateur, une ou plusieurs versions alternatives à l'intervention sont proposées, ou des ajustements sont réalisés.
<p>C4. Co-construire son intervention avec le ou les organisateur(s) en définissant des objectifs à déployer lors des ateliers d'EMI afin d'être cohérent avec le parcours pédagogique porté par l'organisateur.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des échanges tangibles et réguliers ont lieu avec l'organisateur en amont de l'intervention afin de créer un climat de confiance. ▪ Les besoins de l'organisateur et le parcours pédagogique porté sont analysés avec rigueur et méthode. ▪ Des objectifs clairs et concrets sont formulés avec l'organisateur, conformément aux attentes et au parcours pédagogique porté. ▪ La posture à adopter (active, en retrait par rapport au professeur, en tant que journaliste...), la répartition du temps d'intervention et l'intégration dans le parcours pédagogique sont définies clairement et communément avec l'organisateur.

<p>C5. Mettre en œuvre les techniques d'animation avec pédagogie et en collaborant avec l'auditoire afin d'assurer une bonne transmission des savoirs.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les techniques d'animation déployées lors de l'atelier sont sélectionnées selon les publics cibles, les besoins de l'organisateur et les objectifs de l'intervention. ▪ Les techniques d'animation mises en œuvre respectent les bases de la pédagogie et incitent l'auditoire à la participation dans un climat de confiance. ▪ L'intervention proposée est accessible à toutes personnes (y compris personnes porteuses de handicap), ou alors des alternatives sont proposées afin d'assurer la même qualité d'intervention à tous. ▪ Les outils numériques de création de supports et d'animation d'ateliers sont mis en œuvre correctement et adaptés. ▪ Les enjeux de la posture particulière de journaliste intervenant en EMI sont analysés et pris en compte de façon consciente lors de l'animation face aux différents publics cibles. ▪ Les techniques d'animation, les méthodes pédagogiques et la posture adoptée lors de l'intervention font l'objet d'une auto-analyse rétrospective afin d'étayer sa pratique.
<p>C6. Accompagner la découverte et le décryptage de l'information par une expérimentation pratique et collective des outils, des processus et des techniques journalistiques afin d'impliquer pleinement les apprenants dans l'atelier d'EMI.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'intervention élaborée intègre une partie théorique et une partie pratique, qui se coordonnent de façon fluide et cohérente. ▪ L'atelier pratique est sélectionné selon le contexte de l'intervention (publics cibles, parcours pédagogique global...), les objectifs définis avec l'organisateur et l'expérience journalistique. ▪ Les modules pensés et proposés lors de l'atelier pratique permettent aux apprenants de coconstruire l'information en expérimentant de façon concrète les outils, les processus et techniques journalistiques. ▪ L'atelier pratique sélectionné implique collectivement les apprenants comme acteurs de l'apprentissage dans la découverte et le décryptage de l'information.
<p>C7. Réaliser une évaluation de l'intervention au regard de critères et d'objectifs préalablement définis en lien avec le ou les organisateur(s) afin de constituer un bilan et d'améliorer les prochains ateliers.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des critères d'évaluation selon les objectifs et le contexte sont établis avec l'organisateur préalablement à l'intervention. ▪ Les critères formulés évaluent la cohérence et l'efficacité de l'intervention proposée et de la pratique pédagogique. ▪ A la suite de l'intervention, une autoévaluation reprenant méthodiquement les différents critères définis est réalisée. ▪ Des axes d'amélioration sont proposés pour les prochains ateliers d'EMI et reflètent et prennent en compte les conclusions tirées de l'analyse des ateliers précédents, et s'adaptent en conséquence.